

Lettre aux paroisses Catholiques, orthodoxes et protestantes

VA AVEC CETTE FORCE QUE TU AS

*Le SEIGNEUR se tourna vers lui et dit : « Va avec cette force que tu as
et sauve Israël de Madiân. Oui, c'est moi qui t'envoie ! »
Mais Gédéon lui dit : « Pardon, mon seigneur, comment sauverai-je Israël ?
Mon clan est le plus faible en Manassé,
et moi, je suis le plus jeune dans la maison de mon père ! »
Le SEIGNEUR lui répondit : « Je serai avec toi,
et ainsi tu battras les Madianites tous ensemble. »
(Juges 6, 14 – 16)*

La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, est entrée en vigueur le 26 juin 1987 et a été proclamée en 1997 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, journée internationale de soutien aux victimes de la torture. A cette occasion, chaque année, depuis 15 ans, l'ACAT propose la Nuit des Veilleurs et invite à se joindre à la grande chaîne mondiale de prières pour toutes ces victimes.

« La Nuit des Veilleurs » aura lieu dans la nuit du 26 juin 2021.

L'ACAT appelle chacun à prier pour un quart d'heure ou plus, seul ou avec d'autres, chez lui ou lors de veillées organisées localement.

Le site www.nuitdesveilleurs.com (en cours de mise à jour) propose des textes bibliques, des prières, des chants pour accompagner ce moment.

Nous serions très heureux que vous y participiez en :

- ◆ intercédant pour les victimes de la torture au cours de l'office dominical, précédent ou suivant le 26 juin,
- ◆ annonçant dans les feuilles paroissiales « la Nuit des veilleurs » et la veillée proposée dans votre région ou votre paroisse,
- ◆ inscrivant votre moment de veille (qu'il ait lieu chez vous ou ailleurs) avec les horaires,
- ◆ allumant, comme l'année dernière une bougie, sur le site ou à votre fenêtre,
- ◆ écrivant aux victimes,
- ◆ Faisant savoir qu'il est possible de se retrouver ensemble sur le site internet.

Prier au cœur de l'action,

À l'ACAT, orthodoxes, protestants, catholiques - chrétiens de toute confession - ensemble, tous puisent le sens de leur action au creuset de leur foi.

À la fois prolongement et fondement de l'action,
la prière est un moment très particulier de l'action de l'ACAT.
Elle lui donne une autre dimension.

L'action se complète par la prière portée en soi pour celui en faveur duquel on agit.

Une nuit mondiale de prière :

À l'occasion du 26 juin, Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, l'ACAT mobilise des chrétiens de tous les continents, dans plus d'une cinquantaine de pays.

Chacun individuellement, en lien avec une communauté, une paroisse, une aumônerie, un mouvement, une communauté religieuse, un ami de l'ACAT, nous sommes liés à l'humanité entière.

Cette dimension universelle, nous la vivons, ensemble, dans la prière.

Proposition d'encart pour les feuilles paroissiales :

Nuit des veilleurs (**dans la nuit du 25 au 26 juin 2021**)

Venez prier pour les victimes de la torture.

« Va avec cette force que tu as ».

La torture fait partie des pires manifestations du mal.

Quelles que soient ses options spirituelles, celui qui est engagé dans le combat contre la pratique de la torture se sent parfois en situation de faiblesse. Une force en lui le pousse cependant à persévérer.

Cette force est là, en chacun de nous, au moins potentiellement. Elle se déploie dans la foi en la Parole de Dieu et dans l'espérance. Elle s'entretient dans la prière.

Au cœur des ténèbres, il est bon de penser à l'aube qui va poindre.

Mais comme le propose l'ACAT, à l'occasion de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture (26 juin), on peut aussi s'ouvrir à l'espérance, en devenant « Veilleurs », se sentant en communion avec ceux qui sont entre les mains des bourreaux, en joignant action et prière, afin de tendre la main à nos frères et sœurs en détresse.

Veillée de prières organisée par

à _____

le _____ de __ h __ à __ h __

Rejoignez la chaîne de prières : www.nuitdesveilleurs.com